



Les containers provisoires, qui accueillent actuellement les enfants en attendant l'ouverture de la garderie Barcarolle II, seront conservés et utilisés comme cantine scolaire provisoire. VINCENT LEHMANN

**ROLLE** L'Association scolaire prend des mesures pour encadrer les enfants à midi.

# Un restaurant sera aménagé dans les anciens containers

JOCELYNE LAURENT  
jlaurent@lacote.ch

Denys Jaquet, municipal, a répondu mardi soir à l'interpellation de la Vert'libérale Laurence Bermejo-Dubois, déposée lors du dernier Conseil communal, tout en spécifiant que la question aurait dû être adressée à l'Association scolaire et parascolaire intercommunale de Rolle et environs (ASPAIRE). L'intervention de la conseillère avait trait aux nouveaux horaires et transports scolaires du secondaire de l'établissement rollois, qui entreront en vigueur le 10 décembre. La pause de midi sera augmentée de vingt-cinq minutes et les cours se termineront à 16h30. En cause, l'accueil jugé insuffisant durant la pause de midi, qui débute à 11h30 et s'achève à 13h50,

et l'augmentation du trafic au Martinet, à des heures de pointe.

Le municipal, membre du comité de direction (Codir) de l'ASPAIRE et président du Conseil d'Etablissement scolaire de Rolle et environs, a fait part des décisions prises par le comité de direction ce lundi. Le Codir avait en effet annoncé que des mesures d'encadrement seraient mises en place à la date du changement d'horaire.

## Un coordinateur à engager

Il a été décidé d'une part de conserver les containers de la crèche provisoire, situés à côté de la Barcarolle II. Ceux-ci seront destinés à accueillir un restaurant provisoire afin d'augmenter l'offre en termes de repas de midi. D'autre part, le Codir entend proposer une offre d'accueil

## Le dispositif entrera en vigueur le 10 décembre et sera testé jusqu'aux relâches.

selon cinq modules, à choix, d'une durée de 45 minutes: cours facultatifs organisés par l'école, mise en place de devoirs surveillés gratuits, offre augmentée en termes de repas scolaires, panel d'activités socioculturelles dynamisé et module «temps libre». Enfin, le Codir a décidé de prélever par voie budgétaire une somme de 100 000 francs desti-

née à financer ces diverses mesures. Le Conseil intercommunal de l'ASPAIRE et celui de l'association régionale pour l'accueil de jour des enfants de Rolle et environs (ARAERE) devront encore se prononcer sur ce prélèvement. Ces mesures impliquent de renforcer le personnel du restaurant scolaire et l'encadrement des devoirs surveillés ainsi que d'engager un ou une coordinatrice de l'offre d'accueil. Ce dispositif entrera en vigueur le 10 décembre et sera testé jusqu'aux relâches. Des mesures applicables pour une durée déterminée, en fonction d'un changement des horaires scolaires, des transports scolaires, des infrastructures... Par ailleurs les horaires des transports scolaires, en vigueur le 10 décembre, seront dévoilés ce vendredi. ◉

## FINANCES

# Report du vote sur le taux d'imposition

A la demande de plusieurs conseillers, le report du vote sur l'arrêté d'imposition 2013, à l'ordre du jour mardi soir, a finalement été approuvé. Le résultat du vote est le reflet des opinions divergentes de l'assemblée à ce sujet: 22 conseillers étaient favorables au report, 19 contre et il y a eu une abstention. La majorité des membres de la commission des finances a déploré que «le calendrier imposé par l'Etat de Vaud les oblige à rapporter avant la commission ad hoc relative à la taxation des déchets, alors qu'il aurait été plus adéquat de voter les deux préavis municipaux le même jour car ils sont étroitement liés.»

## Tout ça pour ça

Avant le vote, le syndic Jean-Noël Goël déclarait ne pas soutenir cette proposition: «on est tenu de faire respecter les délais imposés par le canton, via la préfecture, fixés au 2 novembre.» Les deux objets, taux

d'imposition et préavis sur les déchets, seront donc votés lors de la prochaine assemblée du 13 novembre. La décision de l'organe délibérant n'est toutefois pas sans effet. «Cette demande de report devra faire l'objet d'une requête spéciale auprès du service des finances cantonales, via la préfecture, informe Nelly de Tscharnier, préfet du district de Nyon. Le service a besoin de ces chiffres pour établir le budget cantonal, c'est la raison de cette rigueur dans les délais.»

L'autorité de surveillance des finances communales n'entrera pas en matière sur le report, en s'appuyant sur les dispositions légales en vigueur, comme le confirme Fabrice Weber, le directeur: «Du moment que la commune ne remplit pas les délais légaux, l'arrêté d'imposition de l'année 2012 sera prolongé d'une année.» Tant l'Exécutif que la commission des finances ont proposé de maintenir le même taux qu'en 2012... ◉ JOL

## EN BREF

### Route des Quatre-Communes à repenser

Les conseillers ont donné leur aval à un crédit d'étude pour le réaménagement du tronçon intermédiaire de la route des Quatre-Communes, entre les lignes CFF et le carrefour avec l'avenue du Jura. Le projet est lié au développement en cours et à venir des zones constructibles le long de ce tronçon. Il s'agit avant tout de sécuriser les déplacements des piétons et des cycles. Le crédit s'élève à 100 000 francs. ◉

### Requérants bosseurs

Cédric Echenard, municipal, a fait part de la satisfaction des autorités à la suite de l'accueil de deux migrants, dans le cadre du programme d'occupation de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants. Ils travaillent pour le service de la voirie depuis fin septembre et jusqu'au 30 novembre. «Le bilan est plus que positif, a relevé Cédric Echenard. Le personnel de la voirie a revu son jugement sur les migrants. Les deux personnes accueillies sont de grandes travailleuses.» ◉

### Le Green Bus ne sera plus vide

Cédric Echenard, municipal, a annoncé qu'à la suite de la réorganisation des transports publics dans la région, l'offre du Green Bus sera optimisée. Dès le 10 décembre, celui-ci desservira notamment les communes de l'Ouest rollois, du lundi au vendredi. Ainsi, le matin, de 6h30 à 9h30, la cadence sera à la demi-heure pour les usagers des transports publics, entre Luins et Tartegnin. Une course supplémentaire sera proposée par le Green Bus à midi et entre 16h40 et 19h40 pour les villages de l'Ouest rollois. ◉

### Grand-Rue fermée pour fêter l'Avent

A l'instar de la première édition, la fête de l'Avent se déroulera dans la Grand-Rue qui sera fermée à la circulation. Les festivités sont prévues le dimanche 2 décembre, dès 11 heures. ◉ JOL